

CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera en euros expressément au comptant.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse.

Il devra acquitter en sus des enchères les frais suivants : 24 % HT.

Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis à l'acquéreur avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

Les règlements par chèques tirés sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'après renseignements pris. Nous conseillons à toute personne désirant participer à la vente, de demander à sa banque une lettre accréditive, pour une valeur avoisinant son intention d'achat. Nous nous réservons le droit de demander le règlement par chèque de banque.

Un enchérisseur ne pouvant participer à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat.

Il doit dans ce cas obligatoirement déposer ou envoyer un chèque de caution.

Les ordres d'achat par téléphone sont recevables pour les lots dont l'estimation est supérieure à 500 €.

Le commissaire-priseur agira pour son compte et selon les instructions mentionnées.

Les ordres d'achat sont des facilités pour les clients, le commissaire-priseur ou le personnel de la Maison de Ventes ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour une toute autre cause.

La livraison ou expédition peut être faite à la demande expresse, selon le mode et la prestation choisis par l'acquéreur. Ce dernier en supporte le coût et en prend l'entière responsabilité.

Les éventuelles modifications au catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et annotées au procès-verbal.

« Les attributions à un artiste donné, émises dans ce catalogue, ne sont pas des données objectives et immuables : elles reflètent notre analyse et l'opinion majoritaire chez les spécialistes au moment où le catalogue est réalisé. Ce consensus est susceptible d'évoluer dans le temps, en même temps que les connaissances. »

Aucune réclamation ne sera recevable une fois l'adjudication prononcée, les expositions préalables ayant permis aux acquéreurs de constater l'état des objets présentés.

Enchères en direct via www.interencheres-live.com

(Majoration de 3 points hors taxes du prix d'adjudication soit +3% HT et +3,60% TTC).

Pas de majoration des frais habituels pour les lots judiciaires - Pour les lots volontaires majoration de +3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres-live.com communique à SCP Ribiere & Tuloup-Pascal et l'Etude de Provence tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. SCP Ribiere & Tuloup-Pascal et l'Etude de Provence se réservent de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez SCP Ribiere & Tuloup-Pascal et l'Etude de Provence, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,60% TTC) **pour les lots volontaires. Pour les lots judiciaires cette majoration n'est pas appliquée.** Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge SCP Ribiere & Tuloup-Pascal et l'Etude de Provence de toute responsabilité concernant l'envoi.

Ordres d'achat secrets via www.interencheres-live.com

(Majoration de 3 points hors taxes du prix d'adjudication soit +3% HT et +3,60% TTC).

Pas de majoration des frais habituels pour les lots judiciaires - Pour les lots volontaires majoration de +3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC). SCP Ribiere & Tuloup-Pascal et l'Etude de Provence n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres déposés via www.interencheres-live.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez SCP Ribiere & Tuloup-Pascal et l'Etude de Provence, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,60% TTC) **pour les lots volontaires. Pour les lots judiciaires cette majoration n'est pas appliquée.** Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge SCP Ribiere & Tuloup-Pascal et l'Etude de Provence de toute responsabilité concernant l'envoi.